

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation Formation conduisant à un diplôme conférant le grade de master

Diplôme national supérieur d'expression plastique option art

- Ecole supérieure d'arts et médias de Caen-Cherbourg

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de l'établissement

L'Ecole supérieure d'arts et médias (ESAM) de Caen-Cherbourg est un établissement public de coopération culturelle placé sous la tutelle conjointe de la communauté d'agglomération Caen la mer, la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin, la région Normandie et l'Etat. Elle est née en 2011 de la fusion de l'Ecole supérieure d'arts et médias de Caen et de l'Ecole supérieure des beaux-arts de Cherbourg-Octeville.

A la fois établissement d'enseignement supérieur et équipement culturel, l'ESAM Caen-Cherbourg dispense plusieurs offres de formation : les cursus d'enseignement supérieur qui conduisent à la délivrance de diplômes de niveau Bac+3 et Bac+5, en art et en communication, une classe préparatoire publique au concours d'entrée dans les écoles d'art françaises (site de Cherbourg) et des ateliers grand public qui proposent une initiation aux pratiques artistiques.

L'offre d'enseignement supérieur comprend :

- un 1^{er} cycle d'études, d'une durée de trois ans, validé par le Diplôme national des arts et techniques (DNAT) option *design graphique* ou le Diplôme national d'arts plastiques (DNAP) option *art* et option *communication*,
- un 2^{ème} cycle d'études, d'une durée de deux ans, validé par le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *art* et option *communication*. Chacune de ces options comporte deux mentions : *corps/espaces* et *formes/langages* (option *art*), *inter médias* et *éditions* (option *communication*).

A la rentrée 2015, l'école a accueilli 318 étudiants, tous diplômes confondus.

Présentation du diplôme

L'ESAM Caen-Cherbourg propose une formation généraliste conduisant au DNSEP option *art*. Cette option est déclinée en deux mentions : *corps/espaces* et *formes/langages*. Les mentions correspondent aux orientations dominantes de la formation.

L'objectif principalement visé, et pour chacune des deux mentions, est de permettre aux étudiants d'acquérir une maturité face aux mécanismes complexes du processus de création. La formation accorde une priorité aux pratiques artistiques les plus actuelles et place la théorie au cœur de la recherche plastique.

La progression du cursus d'études apporte à l'étudiant des moyens méthodologiques, une pratique conceptuelle, des alternatives techniques et la possibilité d'une expérimentation plastique continue. Tous ces éléments structurent une démarche personnelle de l'étudiant de plus en plus autonome. Une grande attention est portée à la compréhension des milieux professionnels dans lesquels les diplômés doivent pouvoir s'insérer au sortir des études.

La formation, tournée vers l'émancipation progressive des étudiants, propose de les accompagner dans le processus de création de projets artistiques (de la conception à la diffusion, en passant par la réalisation, la valorisation, et la communication) dont la singularité et l'innovation doivent s'imposer dans les milieux de l'art.

Les métiers visés sont, entre autre, ceux d'artiste - plasticien, de commissaire ou curateur, de médiateur culturel dans le champ de l'art contemporain, de galeriste, d'auteur de projets culturels originaux situés dans le cadre social des politiques de la ville, de créateur impliqué dans le paysage des arts scéniques, du monde du spectacle et de la scénographie, d'acteur engagé dans les productions culturelles de l'édition numérique.

Synthèse de l'évaluation

D'emblée, il est utile de préciser que l'école souhaite fusionner l'option *communication* du DNSEP avec l'option *art* de ce diplôme. Les dossiers transmis par l'établissement pour chacune des options sont quasiment similaires. En conséquence, l'appréciation portée à la formation en art recoupe en grande partie celle établie dans le cadre de l'évaluation de la formation en communication.

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La mention *corps/espaces* de l'option *art* du DNSEP explore la dimension anthropologique et politique de l'espace sensible (espace physique habité, modalités de perception, modalités de transformation, de substitution, de réinvention). Elle convoque toute les productions de l'art contemporain. La mention *formes/langages* interroge la production plastique entretenant une relation avec le ou les langages, de la performance à la poésie, aux récits scientifiques ou aux fictions. La distinction entre les mentions est historique, chacune étant respectivement liée à l'une ou l'autre des équipes pédagogiques de Caen et de Cherbourg. Leur singularité se trouve essentiellement dans le contenu des séminaires d'initiation à la recherche. Des expériences proches liées à la littérature, au sein de l'Ecole supérieure d'art du Havre et de Rouen, ouvrent des possibilités de coopérations. Dans ce contexte, l'ESAM devrait positionner plus clairement l'originalité de son approche artistique.

Le cursus d'études recourt à plusieurs formats pédagogiques. Le cours, le séminaire, l'atelier et l'entretien sont les modes d'enseignement principaux auxquels s'ajoutent des travaux dirigés et des voyages d'études. Un des temps essentiel de la formation est celui de l'accrochage.

La formation favorise le décloisonnement entre les options pour permettre l'émergence de démarches personnelles. Une partie du cursus est laissée au choix de l'étudiant (un atelier parmi les quatre proposés en option *communication* et en option *art*). Ceci constitue une offre diversifiée d'ateliers alternant séances de travail en présence et temps de travail personnel. L'histoire de l'art et les cours d'esthétiques sont le plus souvent dispensés sous la forme de cours magistraux, ces enseignements constituent la colonne vertébrale de la formation.

On note un bon équilibre dans le découpage des enseignements, une fluidité des rapports entre théorie et pratique ainsi qu'une variété de modalités et de formats pédagogiques. L'ensemble est bien structuré, avec des propositions transversales et complémentaires. Le suivi coordonné place l'étudiant au cœur du dispositif d'apprentissage. Par ailleurs, l'école est dotée de plateaux techniques d'excellente qualité (pôle volume, pôle estampe, pôle édition, pôle photographie, pôle vidéo, pôle son, pôle informatique et multimédias), avec un encadrement professionnel conséquent.

La question de la professionnalisation est une préoccupation forte de la formation, à travers les cours et un ensemble de dispositifs. Les acteurs du monde professionnel sont fortement mis à contribution et pour de nombreux événements. A titre d'exemple, la promotion des diplômés se concrétise par l'organisation d'expositions dans les murs et hors les murs de l'école. Cette opération fait l'objet d'une invitation à un commissaire d'exposition indépendant et de la parution d'un catalogue. En amont, un module de « Connaissance de l'exercice professionnel » sur les spécificités du statut d'artiste est délivré par des professionnels associés. La politique de stage est claire et organisée autour de la récente introduction de conventions de stage, de tutorats et de compte-rendu systématiques. Toutefois il manque des éléments pour apprécier la vitalité des mécanismes mis en place (nombre de stages obligatoires, vivier des partenaires, typologie des missions).

Concernant les effectifs, la formation regroupe une petite trentaine d'étudiants, ce qui est peu. De plus, on constate une déperdition inquiétante du nombre d'étudiants entre l'entrée en formation et le passage du diplôme (seulement la moitié des inscrits). Alors que la progression du cursus est présentée de manière convaincante, cette baisse des effectifs surprend. Une analyse fine permettrait de comprendre et d'apporter les ajustements nécessaires pour y remédier.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'offre de formation en DNSEP se compose de deux entités pédagogiques présentées comme distinctes et complémentaires : l'option *art* et l'option *communication*. L'option *art* se divise de surcroît en deux mentions (*corps/espaces* et *formes/langages*). Sans remettre en question la pertinence des contenus de ces deux grandes orientations, cette séparation peut sembler artificielle car les objectifs fondamentaux des deux axes de formation en art sont identiques.

L'ESAM témoigne d'un très bon ancrage territorial. L'établissement a noué des partenariats avec un ensemble d'acteurs culturels, très bien identifiés à l'échelle de la région Normandie : Artothèque, centres d'art (le Wharf et le Point du jour), musées des villes de Caen et Cherbourg, Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Basse-Normandie, cinémas d'art et essai, Institut Mémoires de l'édition contemporaine, Comédie de Caen, Scène nationale de Cherbourg-Octeville. L'école se révèle être un contributeur reconnu de la vie culturelle locale avec, entre autre, un festival dédié à l'art contemporain (festival Interstice).

L'initiation à la recherche se structure autour de séminaires. Conçu et coordonné par le coordinateur pédagogique de la formation, chaque séminaire s'organise sur la base d'une problématique singulière. Cet espace pédagogique se montre innovant et structurant, pensé comme un lieu interactif où la pratique conceptuelle est liée à la pratique plastique. Les séances de travail sont co-construites avec les étudiants. Chacun apporte une contribution au sujet abordé (sources, documents, enjeux et méthodes). La dynamique de travail est originale, elle orchestre parfaitement les aller-

retour entre pratique, recherche conceptuelle, formalisation et professionnalisation. Les réflexions spéculatives donnent lieu à une expérimentation échelle 1 (événement ou manifestation culturelle).

La création d'une unité de recherche au sein de l'école (Laboratoire de l'art & de l'eau), avec la mise en œuvre de projets ponctuels et l'organisation de rencontres et de manifestations artistiques, a permis d'impulser une bonne dynamique de recherche en art. L'élan de cette unité, pourtant très investie par le corps enseignant, semble s'être suspendu. Une réactivation du travail paraît aujourd'hui nécessaire, en construisant des liens avec des partenaires, notamment universitaires.

Les enseignants sont majoritairement issus des milieux professionnels, ils forment le premier lien avec la vie active. L'école a encouragé la création d'une association d'anciens étudiants. Cette association a pour vocation d'entretenir et de créer des liens au sein du réseau des diplômés, de mettre en place des projets d'exposition ou de revue et de donner de la visibilité aux artistes issus de la formation. Cette initiative sans être originale est intéressante pour le soutien continu qu'elle amène aux jeunes plasticiens. Elle devrait contribuer à l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés.

L'ESAM est associée à la ComUE (communauté d'universités et établissements) Normandie Université. Les liens scientifiques et pédagogiques sont pertinents même s'ils sont encore épisodiques. Cette implication mutuelle donne lieu à des travaux communs lors de colloques et de journées d'études (« Lettres modernes # 2. Voir, regarder, lire », « Regard sur le mur : archives et représentations », « Figures et modalités de l'apparition dans les œuvres d'art »). Le travail engagé avec l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine constitue un partenariat de 1^{er} plan unique et fructueux. Outre un potentiel de projets communs à accroître, l'école pourrait développer des liens encore plus consistants avec ces importantes institutions locales.

La politique internationale se décline selon trois axes : la mobilité individuelle, les voyages d'études et les opérations partenariales internationales. L'école a entamé des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur artistique dans le cadre du programme Erasmus+ et dans celui d'ententes bilatérales en dehors de l'Europe. La mobilité sortante concerne la moitié des étudiants. On note par ailleurs un accueil assez important d'étudiants étrangers sur programme ou hors programme (entre 24 et 34 sur les cinq dernières années). L'école a également mis en place deux programmes de résidence intéressants. L'un, « Artist in residence », relève d'une coopération avec l'ex-région Basse-Normandie, le Comté du Hordaland en Norvège, l'Académie d'art et design de Bergen. L'autre, créé en lien avec la ComUE, se déroule dans le cadre du Laboratoire de l'art & de l'eau. L'ESAM est en outre membre de réseaux à dimension internationale (Art accord France et ELIA, European league of institutes of the arts). Dans cette droite ligne, les relations et échanges internationaux semblent pouvoir encore se développer et surtout s'approfondir. Au vu de la situation géographique de l'établissement, on s'attendrait à des liens renforcés avec le Royaume-Uni, d'autant que l'enseignement de l'anglais est dispensé tout au long des deux cycles d'études.

● Insertion professionnelle et poursuite d'études

La population étudiante augmente sensiblement depuis quatre ans puisque l'effectif de la 4^{ème} année est passé de 12 étudiants à 17 en 2015. Deux sessions d'admission en cours de cursus (par équivalence) sont organisées chaque année, en mai et septembre. Le taux d'accueil en 2^{ème} cycle d'étudiants n'ayant pas effectué leurs études antérieures à l'ESAM est d'environ 15 % du nombre global d'étudiants (une trentaine). Ce taux pourrait s'accroître compte-tenu de la baisse constante des effectifs en 5^{ème} année (17 inscrits en 2010, 12 en 2015 en passant par 8 en 2011 et 2013) et de la faiblesse du nombre de diplômés (une dizaine chaque année). Plus globalement, peu d'éléments sont réunis pour permettre l'analyse de l'attractivité réelle de l'établissement.

Le taux de réussite au diplôme est proche de 95 % sur les cinq dernières années. Ce chiffre reste toutefois à mettre en perspective avec la politique de sélection des étudiants présentés au diplôme (75 % des inscrits en 5^{ème} année sur la période 2012-2015) et avec la faiblesse globale des effectifs.

L'établissement a réalisé une enquête concernant le devenir professionnel des diplômés de 2005 à 2015, pour les deux options du DNSEP. Sur les 217 diplômés concernés, 130 ont répondu, ce qui représente un taux de retour satisfaisant de 60 %. En ce qui concerne leur activité principale, 38,5 % d'entre eux se déclarent artistes-plasticiens (photographe, peintre, vidéaste, artiste sonore, illustrateur, etc.) et 14,6 % ont une activité de graphiste. 31,5 % évoluent dans les champs professionnels de l'art et de la culture dont l'enseignement (12,3 %), la médiation culturelle ou l'animation socio-culturelle (9,2 %), l'assistantat artistique (6,1 %) et la communication (3,8 %). Enfin 4,6 % sont actuellement en formation et 10,8 % se sont réorientés dans des champs autres que ceux de l'art et de la culture.

Au regard de ces résultats, l'insertion professionnelle des diplômés paraît satisfaisante. Le lien entretenu avec les anciens étudiants, en particulier par le biais de l'association des anciens étudiants récemment mise en place, devrait permettre d'encore mieux affiner l'analyse des parcours post-diplôme (insertion professionnelle par domaine (art ou communication), nature des activités et/ou des emplois, rémunération, etc.).

- Pilotage de la formation

Les enseignants sont tous des professionnels du champ de l'art contemporain. Ce sont des artistes, des théoriciens, des critiques d'art ou intellectuels engagés dans des activités reconnues. L'équipe s'est renouvelée en partie depuis la dernière évaluation du HCERES. Au vu de l'encadrement pédagogique, l'offre de formation est cohérente. L'équipe technique est conséquente et en cohérence avec le nombre d'ateliers et de plateaux techniques. L'éventail de compétences spécialisées est très large et couvre tous les secteurs techniques de la création artistique. L'équipe administrative est également adaptée au regard des effectifs. En revanche, le pilotage de la formation, subissant de multiples changements d'équipe, s'avère difficile, ce que souligne le dossier.

Les modalités de gouvernance (instances de décision et de concertation) sont statutairement mises en place : conseil d'administration, conseil des études et de la vie étudiante (CEVE), conseil scientifique. Ces instances relèvent d'une organisation classique de la gouvernance des écoles d'art. A ce dispositif, s'ajoute un collège pédagogique, non statutaire. Le fonctionnement de l'ensemble des instances semble parfois confus ou mis à l'épreuve. Le maintien et la régularité des réunions sont aléatoires. Dans les faits, le conseil scientifique n'est pas constitué et ne s'est jamais réuni. Au sein du CEVE et du conseil scientifique, la présence d'enseignants dispensant des cours aux publics amateurs est surprenante. Il est important de distinguer les missions de l'établissement en termes d'enseignement supérieur et d'enseignement amateur. De manière générale, la clarification du rôle dévolu à chaque instance est nécessaire. Elle devrait contribuer à l'efficacité de leurs missions et permettrait de remédier aux approximations qui nuisent au pilotage de la formation. Leur contribution pourrait alors éclairer les points à parfaire dans la mise en œuvre de la pédagogie.

Enfin, il reste une imprécision structurelle à lever dans l'articulation entre le 1^{er} cycle et le 2^{ème} cycle. La coordination de la formation, à cheval sur les deux cycles, est un reliquat de la structuration antérieure des cursus. Elle ne correspond plus au découpage actuel des deux niveaux d'enseignements. Elle présente le risque de ne pas marquer un palier dans les études et en conséquence de ne pas permettre l'éclosion des démarches personnelles attendues des étudiants.

L'évaluation du travail des étudiants s'appuie sur le système européen d'attribution des crédits. Elle repose sur un équilibre entre contrôle individualisé et collégialité. Elle se déroule à l'occasion des accrochages réguliers, dans les dispositifs d'évaluation semestrielle, lors des entretiens individuels et collectifs. Les diplômes sont soutenus devant un jury de professionnels de haut niveau, ce qui témoigne de la volonté d'inscrire la formation dans le paysage national.

Le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants et par les diplômés n'est pas mis en place. La procédure d'autoévaluation, elle, est réalisée. Elle n'est toutefois pas liée à des processus complémentaires d'analyse permettant de multiplier les approches, de croiser les points de vue, de vérifier les points de convergence et de divergence. L'exercice de la collégialité semble encore difficile du fait de ruptures et de discontinuité des travaux. La mise en œuvre de ces processus critiques est une priorité, une fois les difficultés organisationnelles réglées.

L'école a intégré les recommandations de la précédente évaluation du HCERES. L'encadrement pédagogique a été amélioré par l'invitation de professionnels associés. Si l'on souligne encore aujourd'hui une très forte imprégnation de la formation par l'enseignement théorique, celui-ci est maintenant clairement articulé avec les enseignements pratiques.

Les dossiers de présentation des formations en art et communication sont semblables en de multiples points. Ce qui relève uniquement de l'option *art* est parfois imprécis et n'est pas toujours lisible. Par ailleurs, il est dommage que le supplément au diplôme ne soit pas mis en place.

Conclusion

Les projets développés dans le cadre pédagogique reposent sur un enseignement généraliste de qualité et sur des orientations fortes développées en séminaires. Ils savent non seulement tirer parti de la proximité d'établissements culturels d'envergure mais aussi impulser une synergie de collaboration. Ce dynamisme permet de nouer des liens durables ainsi que de vraies réciprocity entre la pédagogie, la recherche et les contextes artistiques. Ce dispositif global conforte un indéniable ancrage territorial. Celui-ci est sans doute à approfondir puis à étendre au-delà du territoire proche pour développer de nouvelles coopérations à l'échelle nationale et internationale.

Le programme pédagogique est cohérent avec les objectifs exigeants de la formation. L'équipe fait preuve d'un accompagnement attentif du travail des étudiants et de son inscription dans le paysage professionnel. L'école est dotée d'une infrastructure (atelier, outils et équipes d'encadrement pédagogique et technique) exceptionnelle.

Si la maquette pédagogique est rigoureuse, le découpage en mentions ne semble toutefois pas se justifier au regard des objectifs fondamentaux du cursus. Ceux-ci restent en effet identiques d'une mention à l'autre malgré le remarquable intérêt des séminaires. Par ailleurs, des éléments troublants pointent le manque de recul sur le cursus d'études et sa mise en

œuvre. Des contradictions ou paradoxes sont observées : la solidité de la structure de formation est notamment contredite par le peu d'étudiants diplômés. Par ailleurs, le projet de l'établissement pourrait gagner en lisibilité. Il devrait surtout gagner en maîtrise par la mise en place d'outils d'analyse collégiaux, structurants et efficaces.

Points forts :

- Qualité et implication de l'équipe enseignante.
- Intérêt de l'inscription de la culture théorique dans le cursus. Articulation avec le projet plastique convaincante.
- Projets pédagogiques judicieux, variés et originaux, positionnés au sein de dispositifs structurants.
- Ancrage territorial et liens avec des établissements artistiques, scientifiques et culturels remarquables.
- Problématique de la professionnalisation très présente.

Points faibles :

- Faiblesse de la gouvernance et du pilotage du projet (rôle des instances à éclaircir, effectivité de leur travail à démontrer, turn-over trop important de l'encadrement pédagogique, représentativité et collégialité à installer durablement).
- Manque de culture de l'évaluation de la formation, sans réel exercice de la collégialité.
- Faiblesse des effectifs à palier.
- Manque de rayonnement de l'école et de l'attractivité de la formation.
- Fragilité de la politique de stage (une organisation plus effective à soutenir).
- Des partenariats internationaux peu approfondis.

Recommandations pour l'établissement :

Malgré de remarquables dispositions pédagogiques, l'ESAM manifeste des difficultés à prendre du recul sur la structuration de la formation mise en place, ses potentiels mais aussi ses désorganisations. Il est important aujourd'hui de réduire ces impensés et de mettre en œuvre une synergie collective d'analyse puis de décision. L'école pourrait ainsi faire évoluer la formation et l'ensemble de l'arborescence pédagogique. En renforçant les partenariats structurants déjà mis en place, elle se positionnerait de façon pertinente et attractive à l'échelle territoriale régionale, nationale voire internationale.

Dans ces perspectives, la maîtrise du projet d'établissement ne pourra pas faire l'économie d'un fonctionnement plus fluide des instances de concertation et de délibération. Il est urgent que l'établissement se dote d'un véritable calendrier de travail afin de remédier à une situation instable. Celle-ci est abondamment évoquée dans le dossier de présentation de la formation. En perdurant, un tel contexte risque de nuire à l'image de l'école, à la stabilité des effectifs et à la mobilisation des équipes enseignantes.

Observations de l'établissement



Le directeur

Caen/Cherbourg, le 20 juin 2016

Haut conseil de l'évaluation de la
recherche et de l'enseignement
supérieur (HCERES)
Département des formations
Monsieur Jean-Marc Geib, directeur
2, rue Albert-Einstein – 75013 Paris

Objet : évaluation DNSEP option « Art » de l'ésam Caen/Cherbourg

Monsieur le Directeur,

Nous avons bien reçu le rapport d'évaluation de la formation conduisant au Diplôme national supérieur d'expression plastique dans l'option « Art » délivré par l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg. Je vous en remercie très vivement et je prends soin de souligner à votre attention la qualité des analyses que contient ce rapport.

Par ces quelques lignes, je souhaite exprimer les observations et commentaires qui pourront utilement compléter cette évaluation. Je veux notamment signaler que les expertises sollicitées par le HCERES ont su trouver les équilibres nécessaires dans l'examen approfondi de cette formation comme dans la perception délicate de son contexte immédiat. Je note ainsi que l'évaluation de ce parcours conduisant au DNSEP dans l'option « Art » met en avant :

- les qualités du projet pédagogique, les exigences de la formation en terme de professionnalisation et les résultats positifs d'insertion professionnelle ;
- les ambitions d'une initiation à la recherche de second cycle et les atouts d'une « bonne dynamique de recherche » à l'échelle de l'établissement ;
- l'opportunité d'une fusion des options « Art » et « Communication » dans un ensemble unique dont l'architecture pédagogique est à structurer ;
- la réalité volontariste d'un « ancrage territorial » de l'établissement qui épouse les enjeux stratégiques de l'enseignement supérieur artistique.

Parmi les horizons à éclaircir et les points à améliorer, il faut assurément insister sur les obstacles rencontrés au cours de ces deux dernières années en matière de pilotage et d'organisation. Mais pour la gouvernance comme pour les coordinations, la période de réformes qui s'annonce est prometteuse. Elle va rapidement enclencher une évolution statutaire des instances élues et nommées de l'établissement. Elle envisage également une dynamique d'évaluation des enseignements en collaboration avec l'autre école supérieure d'art de Normandie. Elle permet déjà de clarifier le découpage des coordinations pédagogiques entre le 1^{er} cycle et le 2^{ème} cycle.

C'est avec précision que le rapport d'évaluation formule une analyse critique de cette cohérence encore fragile dont on sait qu'elle doit se consolider pour finaliser le projet institutionnel, confirmer l'ambition culturelle, assumer une auto-critique permanente et prendre le chemin d'une « synergie collective d'analyse et de décision ». Si les expertises sollicitées par le HCERES reprennent les analyses exprimées dans le dossier de présentation de la formation, c'est bien entendu pour encourager l'ésam Caen/Cherbourg dans cette voie. Si elles se déplacent parfois sur le terrain de l'évaluation de l'établissement, et non plus seulement de la formation, c'est aussi pour affirmer l'importance capitale du collectif et de l'espace démocratique dans la vie de l'école.

Pour les ressources pédagogiques comme pour l'environnement administratif et technique, le rapport d'évaluation souligne enfin que les atouts de l'établissement sont nombreux. Et ils le sont en effet, aussi bien qualitativement que quantitativement. Les experts le soulignent donc avec raison : une école supérieure d'art comme l'ésam Caen/Cherbourg, dotée de tous les outils nécessaires à son attractivité, doit pouvoir assumer des effectifs étudiants plus nombreux. Ce sera chose faite avec l'évolution très prochaine de l'offre de formation, tant en 1^{er} cycle conduisant au DNA conférant grade de licence qu'en 2^{ème} cycle conduisant au DNSEP conférant grade de master.

Pour conclure provisoirement, je me permets de constater que la critique constructive exprimée par ce rapport d'évaluation donne encore plus de relief aux multiples qualités de cette formation. Placée au service continu des étudiants de l'école, l'énergie sans faille des pratiques pédagogiques saura certainement tirer partie de cet éclairage ponctuel. D'ailleurs l'établissement tout entier saura en faire son miel pour les prochaines années.

Bien entendu, les experts ont souligné la très grande proximité des deux formations de 2^{ème} cycle, celle de l'option « Art » et celle de l'option « Communication ». Logiquement, les rapports d'évaluation sont aussi très proches et je suis convaincu que les ministères de tutelle de l'établissement reprendront à leur compte cette volonté partagée d'une seule et même option de 2^{ème} cycle dans l'offre de formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Eric Lengereau

